

Journal officiel de l'Etat de la Louisiane... Mardi 17 Janvier 1842

Nouvelle-Orleans, le 17 Janvier 1842... A l'honorable Wm. C. Claiborne

Depuis la rétroaction en 1835, de la loi autorisant la vente des licences pour le transport des marchandises...

Acte pour arguer le revenu de l'Etat de la Louisiane... Section I. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

OFFICIEL... LOISLATURE DE LA LOUISIANE... CHAMBRE DES REPRESENTANTS... Le 17 Janvier 1842

CONFIRMATION... Le Sénat a adopté la résolution de la Chambre des Représentants adoptée le 15 décembre 1841...

REPARTITION DE L'IMPOT FONCIER... Pour combler le déficit de 870,000, je recommanderais d'abord une nouvelle répartition de l'impôt foncier...

Section II. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section III. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section IV. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section V. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section VI. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section VII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section VIII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section IX. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section X. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XI. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XIII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XIV. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XV. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XVI. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XVII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XVIII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XIX. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XX. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XXI. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XXII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...

Section XXIII. Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane...